



Ottignies, le 15 avril 2021

Chers parents, chers élèves,

Le comité de concertation qui s'est réuni ce mercredi 14 avril a fixé les conditions dans lesquelles les élèves de chaque année poursuivraient leurs apprentissages à partir du lundi 19 avril 2021.

A) Les premières et les deuxièmes secondaires:

Les cours se poursuivent selon l'horaire habituel dans le cadre de l'établissement scolaire, à temps plein. Ils mangeront dans un local leur casse-croûte apporté de la maison, par demi groupe classe. En effet, nous n'avons toujours pas l'opportunité d'ouvrir notre cuisine pour les élèves du secondaire.

B) Les troisièmes, quatrièmes, cinquièmes et sixièmes secondaires:

Les élèves suivront les cours en présentiel à mi-temps selon l'organisation mise en place depuis le début.

a) Les quatrièmes et les cinquièmes:

Les élèves de quatrièmes et cinquièmes suivront les cours en présentiel les matins et en distanciel les après-midis de la semaine du 19 avril et inversement la semaine suivante (et ainsi de suite).

Ils suivront leur horaire habituel soit à l'école soit via Teams de la maison. Ainsi chaque élève sera présent chaque jour à l'école. Chaque enseignant indiquera les modalités des cours à distance sur Teams. Pour prendre en compte le temps de trajet, la dernière heure de la matinée ou la première heure de l'après-midi, le travail à distance sera asynchrone (du travail à effectuer à un moment qui peut être différent pour chacun).

b) Les troisièmes et sixièmes:

Les élèves de troisièmes et sixièmes suivront les cours en distanciel les matins et en présentiel les après-midis de la semaine du 19 avril et inversement la semaine suivante (et ainsi de suite).

Ils suivront leur horaire habituel soit à l'école soit via Teams de la maison. Ainsi chaque élève est présent chaque jour à l'école. Et nous limitons le nombre d'heures d'écran par journée. Chaque enseignant indiquera les modalités des cours à distance sur Teams. Pour prendre en compte le temps de trajet, la dernière heure de la matinée ou la première heure de l'après-midi, le travail à distance sera asynchrone (du travail à effectuer à un moment qui peut être différent pour chacun).

C) Points d'attentions essentiels pour toutes et tous :

1) Il est indispensable que les élèves soient présents à l'école et suivent avec assiduité les cours via Teams à domicile. L'obligation scolaire est maintenue. Les présences seront prises lors de chaque heure de cours. Nous comptons sur un investissement quotidien de la part des élèves. Durant cette période, les enseignants aborderont de la nouvelle matière. Ensemble, parents, élèves et enseignants, nous travaillerons au maintien du rythme scolaire.

2) Aucun repas ne sera servi. Les élèves du premier degré mangeront par demi groupe classe dans des locaux attribués en respectant les distances de sécurité de 1,5m.

3) Les activités extra-muros d'un jour sont possibles sous conditions strictes.

4) Les cours d'éducation physique peuvent avoir éventuellement lieu sous conditions strictes. Les enseignants informeront les élèves.

5) Le transport scolaire entre les deux implantations est maintenu, avec les mêmes règles sanitaires.

6) Le masque est obligatoire et ne peut être enlevé que lors des repas en respectant les distances de sécurité.

7) En vue de limiter l'importance des flux au sein de l'école, les élèves ont autant que possible cours dans un local de classe fixe et à une place fixe au sein de celle-ci. Ce sont alors les enseignants qui changent de classe pour dispenser

leur cours, pas les élèves. Des sprays désinfectants sont disponibles dans chacun des locaux pour que les professeurs puissent désinfecter leur bureau après utilisation. Les élèves quant à eux désinfecteront leur table au début de la première heure et avant de quitter l'école en fin de journée.

8) La désinfection des mains aux trois moments clés de la journée est maintenues.

9) Chaque année sera répartie dans une cour de récréation attribuée.

10) De nombreuses études scientifiques démontrent que fournir de l'air frais est un moyen efficace de réduire le risque de contamination par une maladie infectieuse. Les courants d'air empêchent les microgouttelettes de se répandre et de rester coincées dans l'air. Les locaux seront aérés à minima 10 minutes entre chaque heure de cours et durant le temps de midi et récréations. N'hésitez pas à vous couvrir suffisamment.

11) L'utilisation du matériel partagé par plusieurs élèves doit être limitée au minimum.

12) Les épreuves externes certificatives (CE1D, CESS) seront organisées.

Pour davantage de détails sur les conditions sanitaires précises, vous pouvez vous référer au tableau ci-joint.

Nous profitons de ce courrier pour vous rappeler l'importance du respect des règles sanitaires. Le port du masque, la distanciation physique, la désinfection des mains sont des gestes barrières indispensables qui permettent de se protéger soi-même et de protéger les autres.

D)Évaluations:

Le passage des S2, évaluations à présenter une seconde fois car lors de la première épreuve les attendus n'avaient pas été atteints, s'organiseront la semaine du 26 avril au 29 avril. Chaque élève concerné sera averti de la date, de l'heure et du local par l'enseignant de la matière via le journal de classe.

D'avance je vous remercie pour la confiance que vous nous apportez.

Carole STERCKX,

Préfète des Etudes

